

Participez à l'opération « BE WAPP »

Le Ministre de l'Environnement de la Région Wallonne et moi-même, nous souhaitons susciter l'intérêt de chaque citoyen à la propreté publique et à l'importance de conserver son cadre de vie agréable et accueillant et plus particulièrement aux abords de tous les établissements scolaires.

A cette occasion, le Ministre de l'Environnement tient à lancer la première grande opération de l'année, dénommée « **BE WAPP** » (Wallonie Plus Propre), les 20-21 et 22 mars 2015. Il s'agit d'une initiative de nettoyage public sur tout le territoire de la Wallonie.

Il s'agit de sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, la propreté publique en découle tout naturellement. C'est pourquoi, **le vendredi 20 mars est spécialement destiné aux écoles.**

En tant que Directeur d'établissement scolaire il vous sera possible de soutenir cette opération dans la sensibilisation et dans l'action. La préservation par l'ensemble des acteurs de l'école de leur environnement proche doit rester une attention de chaque instant.

Pour plus d'informations, vous trouverez, ci-joint, un numéro spécial du Journal des Enfants consacré à la propreté publique et à la Campagne « BE WAPP ».

Si vous êtes intéressé(e), je vous invite à vous inscrire à cette journée, dès à présent et jusqu'au 10 mars 2015, sur le site <http://bewapp.wallonie.be/> ou via le numéro vert de la Wallonie : 1718.

Vous pourrez obtenir le matériel utile à cette opération (gants, sacs poubelle, pinces...) auprès de votre administration communale.

Les déchets récoltés seront enlevés par les communes.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**La Ministre de l'Education, de la
Culture et de l'Enfance**

Joëlle MILQUET

Et si nous nettoyions notre environnement ?

RÉALISATION

> Rédaction : Emilie Stainier
> Rédaction du JDE :
081/24 89 86
> Courriel : redaction@lejde.be
> Site : www.lejde.be
> Mise en page : Olagil sprl

SOMMAIRE

Et moi, que puis-je faire
pour la propreté publique ?

3

Les déchets : un défi pour de nombreux pays

4

Nous apprécions tous le fait de vivre dans un environnement propre, qui n'est pas rempli de déchets. La propreté de notre cadre de vie est importante et, pour la garder, chacun doit y contribuer. Découvrons les actions mises en œuvre pour nettoyer nos lieux de vie et les efforts qu'il reste à faire...

Garder notre environnement propre, éviter que nos déchets ne l'envahissent, voilà un beau défi à relever. Pour le désigner, on parle de "propreté publique". Celle-ci concerne tous les lieux publics : les rues, les forêts, les parcs, les places... tous ces endroits doivent être régulièrement nettoyés car des personnes y déposent de nombreux déchets. Il peut s'agir de canettes, de mégots de cigarette, de crottes

de chien, papiers, bouteilles vides... Pour nettoyer notre cadre de vie, plusieurs services sont mis en place par les communes et la Wallonie. On peut penser aux ouvriers communaux qui passent beaucoup de temps à décrocher les lieux publics, mais aussi au service de récolte des poubelles. Il nous semble normal qu'un camion passe chez nous pour ramasser nos ordures.

Pourtant, cela demande une importante organisation. Les parcs à conteneurs sont également présents pour aider à la propreté publique. Nous pouvons nous y rendre pour jeter tout un tas de déchets, dont certains seront transformés pour être réutilisés sous une autre forme.

Ces quelques exemples montrent les efforts qui sont faits par les pouvoirs publics pour rendre notre environnement, notre cadre de vie, le plus propre possible. Mais, pour ne plus voir un seul déchet traîner, sans la participation de tous les citoyens wallons, cette tâche est impossible...

> Tous concernés !

Nous pouvons tous aider à nettoyer notre environnement. Cela commence simplement par le fait de ne pas jeter ses déchets par terre et utiliser les poubelles publiques car ni la nature ni les



Opération nettoyage



Opération nettoyage

“ NOUS POUVONS TOUS AIDER À NETTOYER NOTRE ENVIRONNEMENT. POUR NE PLUS VOIR UN SEUL DÉCHET TRAÎNER, IL FAUT QUE TOUT LE MONDE PARTICIPE. ”



DES JOURNÉES À NE PAS MANQUER !

Le 21 mars marquera le début du printemps. Pourquoi ne pas en profiter pour faire un grand nettoyage de notre quartier ? La Wallonie a décidé de mettre en place un "Grand Nettoyage de Printemps", dans toute la Région les 20, 21 et 22 mars. Durant trois jours, nous serons invités à ramasser des papiers, des canettes, des mégots de cigarette... pour nettoyer notre belle région. D'autres initiatives seront mises en place dans le cadre d'un plan wallon de la propreté baptisé Be WAPP qui sera présenté pour une Wallonie plus propre par le ministre wallon de l'Environnement.

rues ne sont des bacs à ordures ! Nous pouvons également trier nos déchets. Ainsi, une partie de ceux-ci pourront être recyclés, c'est-à-dire transformés pour être réutilisés. Tout le monde

est capable de faire un petit effort, et ainsi produire un grand changement !



Collecte

AGIR AVEC SA CLASSE...

Parmi ces trois journées dédiées à la propreté, l'une d'elles s'adresse particulièrement aux élèves et à leur classe. Le vendredi 20 mars, toutes les écoles de Wallonie sont invitées à participer à l'action. Il ne faut pas aller bien loin. Rendre votre cour de récréation ou les alentours de votre école parfaitement propres, tout en triant les déchets qu'ils contenaient, sera un très beau geste.



Pour participer à cette aventure, rendez-vous sur le site :
> <http://bewapp.wallonie.be>.

En vous inscrivant, vous bénéficierez de l'organisation "Be WAPP" et recevrez un kit de nettoyage pour votre classe. À la fin de cette action, le poids des déchets ramassés sera comptabilisé.



ET MOI, QUE PUIS-JE FAIRE POUR LA PROPRETÉ PUBLIQUE ?

Tous les déchets que nous produisons contribuent à polluer notre planète. En effet, la fabrication de ces produits entraîne de la pollution, tout comme leur destruction. Voici donc quelques bons conseils pour éviter de salir notre planète.

Canettes, berlingots, sacs en plastique... Chacun des produits que nous consommons génère une grande quantité de déchets et participe à la pollution. Leur production nécessite différentes matières qui sont souvent nocives pour la planète. Lorsque ces sacs ou ces canettes ont été utilisés, il faut souvent les brûler pour les détruire, ce qui entraîne également une pollution importante pour notre planète et un coût pour la société car nous devons payer les personnes

qui ramassent nos déchets. Les ordures se retrouvent aussi parfois dans la nature et abiment notre environnement. Voilà pourquoi le premier réflexe à adopter est de limiter notre production de déchets.

> Des trucs et astuces pour produire moins de déchets

La première règle pour limiter notre production de déchets est de **faire attention à ce que l'on achète**. Certains produits



Mieux vaut emporter une gourde pour son dîner plutôt qu'une bouteille en plastique.



Les élèves de 6^{ème} ont organisé un spectacle pour expliquer aux plus petits comment trier.



LE COMPOST EST EN FAIT UN MÉLANGE DE MATIÈRES ORGANIQUES ET VÉGÉTALES COMME PAR EXEMPLE LES ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES OU LES COQUILLES D'ŒUFS. CE MÉLANGE PEUT SERVIR D'ENGRAIS DANS NOS JARDINS



rons d'utiliser des emballages inutiles qui deviendront de nouveaux déchets. Devenons "écoresponsables" !

Établir un compost dans son jardin est un autre moyen de limiter la quantité de déchets que l'on produit. Il s'agit en fait d'un mélange de matières organiques et végétales comme par exemple les épluchures de fruits et légumes ou les coquilles d'œufs. Ce mélange peut servir d'engrais dans nos jardins et nous permet de ne pas mettre ces matières à la poubelle.



DES DÉCHETS TRIÉS POUR UNE PLANÈTE EN MEILLEURE SANTÉ

Une partie importante des déchets que nous produisons peut être recyclée. C'est-à-dire que ces ordures peuvent être transformées et ensuite réutilisées sous une autre forme. En recyclant, nous pouvons donc produire du nouveau à partir de l'ancien, ce qui est beaucoup mieux ! De cette façon, on limite la pollution liée à ces déchets. Mais, attention, pour permettre ce recyclage, il faut trier ses déchets correctement. Voici comment trier nos déchets recyclables pour qu'ils soient collectés au parc à conteneurs.

- **Papiers – cartons** : les journaux, les livres, les caisses en carton dépliées... On ne peut pas y déposer des papiers ou cartons souillés (salis) par de la nourriture par exemple.
- **Emballages PMC** : les bouteilles et flacons en Plastique, les emballages Métalliques (canettes et boîtes de conserve) et les Cartons à boissons (briques de lait et de jus de fruit).
- **Verre** : au parc à conteneurs, on sépare les verres transparents et colorés.
- **Bois** : les déchets constitués majoritairement de bois comme un vieux banc, une chaise cassée, un plancher, ...
- **Déchets verts** : ce sont les déchets de jardinage : branches, herbes tondues, fleurs fanées...



LE SAVAIS-TU ?

Chaque année, en Belgique, près de **67.6 millions de tonnes** de déchets ménagers et assimilés sont collectées (chiffres de 2012). Cela veut dire environ **450 kg de déchets** collectés par habitant (tout type de déchets ménagers confondus, triés ou non).

En Europe, **2,5 milliards de tonnes** de déchets municipaux ont été générés par les **28 pays** de l'Union européenne rien que sur l'année 2012. Chaque citoyen européen a jeté environ **423 kg** de déchets ménagers en 2012.



© AVE



SPW-DD-CREA 2015

Dans les conteneurs, les bouteilles en verre doivent être séparées selon leur couleur.

> Des écoles qui montrent l'exemple

En Wallonie, plusieurs écoles ont décidé d'agir pour limiter leur production de déchets. À l'école communale de Corroy-le-Grand (Brabant wallon), on travaille sur cette thématique depuis plusieurs années. "Les classes de 2^e, 3^e et 4^e primaires sont en charge du ramassage des PMC.

Les élèves doivent passer dans les classes pour les ramasser", explique la directrice de l'école, Madame Denamur. "Avec le temps, les élèves ramassent de moins en moins de berlingots car nous leur demandons de venir

plutôt avec des gourdes. Durant le dîner, des cruches d'eau sont à leur disposition. Nous demandons également qu'ils viennent avec une collation qui ne produit pas de déchets : un fruit, un légume, du fromage à pâte dure, des galettes de riz... Le mercredi, ils peuvent venir avec la collation de leur choix et c'est là que l'on retrouve quelques déchets dans la cour, mais pas exagérément..."

L'école a également mis en place un système de tri. Les élèves ne peuvent plus jeter les papiers dans la poubelle normale, ils doivent les trier. "Et les élèves qui gaspillent trop de papier

peuvent être sanctionnés...", ajoute la directrice. Grâce aux différentes actions menées, la cour de récréation et les classes de l'école communale de Corroy-le-Grand contiennent beaucoup moins de déchets. "C'est un long processus pour donner de meilleures habitudes aux élèves. Et les parents y ont un grand rôle à jouer..."

C'EST UN LONG PROCESSUS POUR DONNER DE MEILLEURES HABITUDES AUX ÉLÈVES. ET LES PARENTS Y ONT UN GRAND RÔLE À JOUER...

Les élèves de l'école communale de Corroy-le-Grand sont chargés de trier les cartons pour qu'ils soient recyclés.



© Ecole communale de Corroy-le-Grand



DES DATES IMPORTANTES POUR UNE WALLONIE PLUS PROPRE

Il est important de faire attention à notre environnement tout au long de l'année et certaines dates spéciales sont là pour nous le rappeler.

> Les 25-26 avril,

la province du Luxembourg organise un autre week-end de nettoyage public à destination des communes luxembourgeoises.

> Les 8, 9 et 10 mai

la journée européenne de nettoyage "Let's Clean Up Europe" (nettoyons l'Europe en Anglais) aura lieu. Cet événement a pour but de rassembler un maximum de citoyens européens pour une grande action de nettoyage partout en Europe.

> Le 5 juin

est organisée la journée mondiale de l'environnement. Elle a été mise en place par l'Organisation des Nations unies et vise à réfléchir sur les questions importantes liées à notre environnement.

> Du 21 au 29 novembre

aura lieu la semaine européenne de réduction des déchets. Plusieurs actions seront alors mises en place pour apprendre aux citoyens à respecter l'environnement et gérer leurs déchets.

> Infos : <http://bewapp.wallonie.be>

À Faulx-les-Tombes, dans la province de Namur, l'école "L'Envol" s'apprête, elle aussi, à mener une bataille contre les déchets. Cette idée a été lancée par le conseil des enfants de l'école. "Ils sont partis du constat qu'il y avait énormément de déchets sur le sol et que le tri n'était pas bien réalisé", explique Vincent Vandersmissen, enseignant.

Plusieurs activités vont donc être mises en place cette année. Un ramassage régulier des déchets y sera notamment organisé. Les élèves du conseil des enfants devront prendre des photos

avant et après le ramassage pour montrer l'évolution à tous les enfants de l'école. Il sera également demandé aux enseignants de diminuer le nombre de photocopies. Les idées d'actions sont encore nombreuses et elles concernent tous les acteurs de cette école...



LES DÉCHETS : UN GRAND PROBLÈME POUR DE NOMBREUX PAYS

Pour nous, il est naturel de voir un camion passer chaque semaine devant notre porte pour ramasser nos poubelles.

Mais, dans certains pays, c'est très différent. Bien souvent, dans les pays en voie de développement (les pays plus pauvres de la planète), aucun système n'est mis en place pour récolter les déchets produits par les habitants. Ou, si un mécanisme existe, il est peu fiable. On compte par exemple que, dans certaines capitales africaines, moins de 30% des déchets sont évacués vers une décharge.

La seule solution qui reste à ces citoyens est d'enterrer ou de brûler leurs ordures. Mais, bien souvent, ce n'est pas suffisant. On se retrouve alors dans des situations où toutes les rues, tous les espaces verts sont recouverts de déchets.

Cette saleté entraîne un manque d'hygiène, provoque des maladies et dégrade les paysages. Il s'agit d'un problème très difficile car ces pays ont peu de moyens et leur priorité n'est pas de prendre soin de leur environnement...

BIEN SOUVENT, DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, AUCUN SYSTÈME N'EST MIS EN PLACE POUR RÉCOLTER LES DÉCHETS PRODUITS PAR LES HABITANTS.



Dans certains pays, comme les gens ne savent pas où mettre leurs déchets, ils les jettent dans la nature.



ET SI ON JOUAIT ?

> 1. Parmi ces trois articles scolaires, lequel n'est pas rechargeable ?

- A. Le ruban correcteur
- B. Le stylo à bille
- C. Le portemine

> 2. Pour "changer l'air" de votre intérieur, mieux vaut...

- A. Utiliser un parfum d'intérieur rechargeable
- B. Placer quelques pétales de fleur dans une coupelle remplie d'eau
- C. Aérer votre maison 10 minutes chaque jour

> 3. Faire une liste de courses permet...

- A. De ne pas acheter plus que ses besoins
- B. D'acheter de plus grosses quantités
- C. De profiter de toutes les promotions

> 4. Les ampoules classiques transforment 5% de l'énergie consommée en lumière. Qu'en est-il pour les ampoules économiques ?

- A. Elles transforment 0,8%
- B. Elles transforment 8%
- C. Elles transforment 80%

Solutions 1B, 2C, 3A, 4C

LE COIN DES PROFS:

Voici quelques sources de documentation qui pourront vous aider si vous souhaitez aller plus loin dans cette matière avec vos élèves.



La page Internet mise en place par la Direction générale de l'Environnement (Service public de Wallonie) pour le Grand Nettoyage de Printemps :

> <http://bewapp.wallonie.be>

Le site Internet de la Wallonie relatif aux déchets au sens large :

> <http://moinsdedechets.wallonie.be>

Le portail de l'Environnement en Wallonie (SPW) :

> <http://environnement.wallonie.be>

Les Centre régionaux d'initiation à l'environnement, dont les différents sites sont répertoriés sous ce lien :

> www.crie.be

La brochure "Gérer les déchets ménagers" est également téléchargeable sur le site :

> <http://environnement.wallonie.be>

Le CIDE, Centre d'Information et de Documentation en Environnement situé à l'avenue Prince de Liège à Jambes dispose également d'une grande quantité de documents pédagogiques sur ce sujet et d'autres relatifs à l'environnement.

L'ASBL COREN aide les écoles à mettre en place des projets en rapport avec l'environnement :

> <http://www.coren.be>

L'asbl GoodPlanet Belgium sensibilise les jeunes à l'environnement et au développement durable par des actions citoyennes (assemblée des jeunes pour l'environnement, pour l'eau...):

> www.goodplanet.be

